



HOSPICES / CHUV



Direction des soins

Service de la formation continue
Mont-Paisible 16, niveau 04
CH - 1011 Lausanne / CHUV

Tél. secrétariat : 021. 314.18.60
Fax. 021. 314.18.28

Département de médecine

Service de soins Palliatifs
Hôpital Nestlé, niveau 04
CH - 1011 Lausanne / CHUV

Tél. 021.314.02.88
Fax. 021.314.09.22

**FORMATION INTERDISCIPLINAIRE
POST-DIPLOME EN SOINS PALLIATIFS**

DOSSIER DESCRIPTIF ET PRINCIPES PEDAGOGIQUES

2007 – 2008

Pour tout renseignement d'ordre administratif et inscription :

Mme C. Poroli Chidini
Hospices/ CHUV - Direction des soins - Secrétariat SFC
Mont-Paisible 16, 1011 Lausanne
021.314.18.60
Catia.Poroli-Chidini@chuv.ch

Pour tout renseignement d'ordre pédagogique

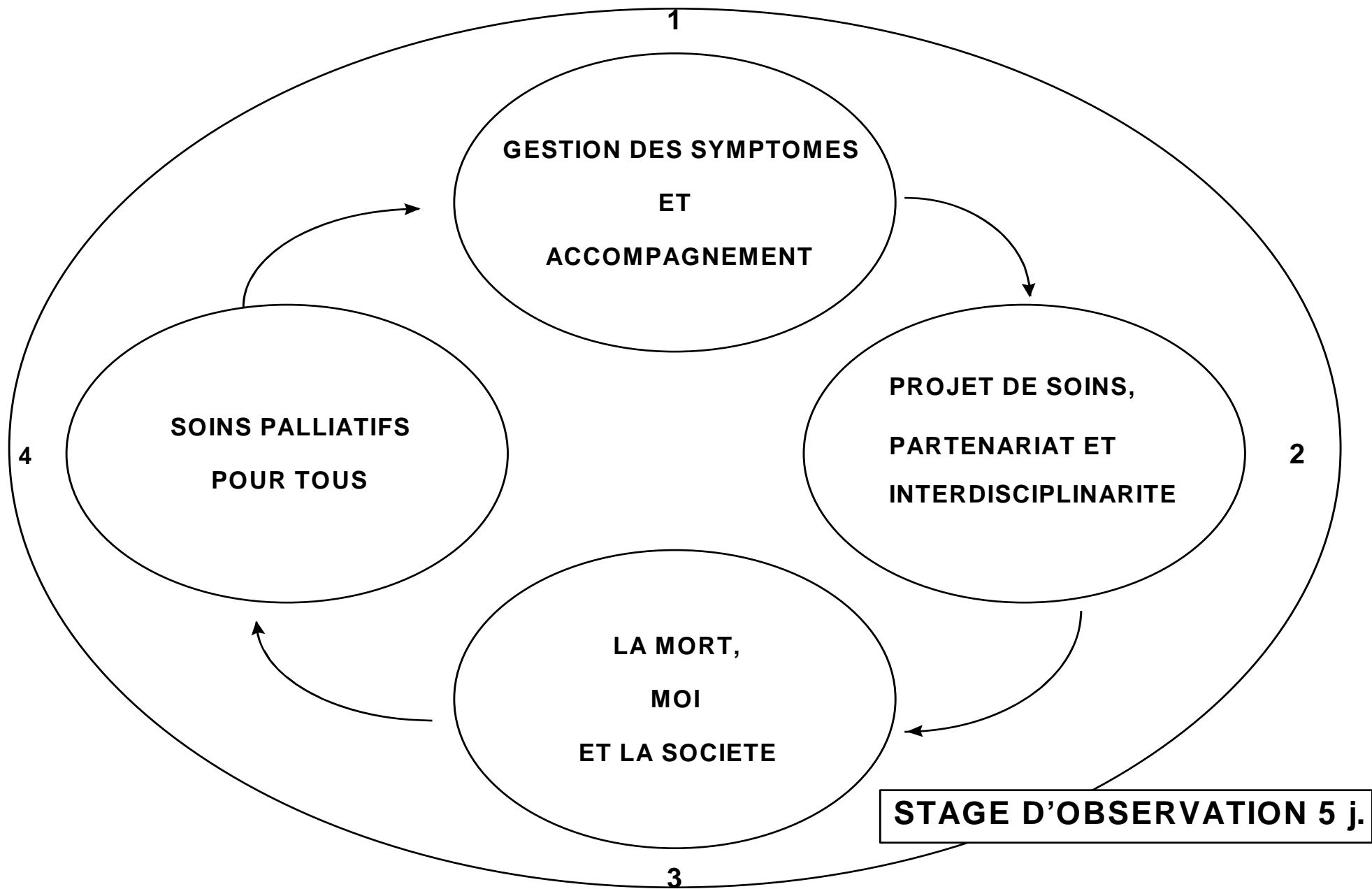
Mme F. Porchet
Responsable de la formation
Service de Soins Palliatifs
Hôpital Nestlé, 1011 Lausanne
Tél. 021.314.51.67
Francoise.Porchet@chuv.ch

DELAI D'INSCRIPTION : 20 août 2007



Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue





BUT DE LA FORMATION

Offrir aux professionnels concernés une formation leur permettant d'approfondir des connaissances et de développer des compétences dans les soins et l'accompagnement de la personne souffrant d'une affection évolutive non guérissable et de ses proches. La démarche s'inscrit dans une dynamique d'interdisciplinarité et de partenariat et dans le respect des valeurs qui constituent le fondement des soins palliatifs, telles qu'énoncées dans les textes fondateurs suivants :

<p><u>Extrait du Rapport technique 804 sur les soins palliatifs, OMS 1990</u></p> <p>« On entend par soins palliatifs l'ensemble des soins dispensés aux malades lorsque les traitements curatifs n'ayant plus d'effet sur leur maladie, il est de la plus haute importance de soulager la douleur et les autres symptômes et d'apporter un soutien psychologique, social et spirituel. Le premier objectif des soins palliatifs est d'assurer la meilleure qualité de vie possible au malade et à sa famille. Les soins palliatifs sont une affirmation de la vie et acceptent la mort comme l'évolution normale de l'existence. Les soins palliatifs visent à calmer la douleur et les autres symptômes pénibles ; ils intègrent le soutien psychologique, social et spirituel aux soins du malade, ils l'aident jusqu'à la fin à mener une vie aussi active que possible et ils apportent le réconfort à la famille pendant la maladie et le deuil. »</p>	<p><u>Article 4 des Statuts de la Société Suisse de Médecine et de Soins Palliatifs (SSMSP)</u></p> <p>« La pratique de la médecine et des soins palliatifs implique:</p> <ul style="list-style-type: none">• le soulagement des symptômes majeurs• la recherche des moyens les plus appropriés pour aider le malade et ses proches, et leur constante réévaluation• l'intégration des aspects sociaux, psychologiques et spirituels dans les soins aux malades• le soutien de l'entourage pendant la maladie du patient et après sa mort• la prise en considération des aspects éthiques liés à la particularité de chaque situation• le respect de la vie et de son terme naturel• la mise en commun des compétences et des objectifs dans un esprit respectant l'interdisciplinarité• une attention particulière portée au soutien, à la formation continue des soignants et à la prévention de l'épuisement professionnel. »
--	---

FONDEMENTS PEDAGOGIQUES

- La formation est basée sur la motivation, la volonté d'apprendre et de s'impliquer.
- La formation crée un climat propice à l'apprentissage, en favorisant l'élaboration de la pensée critique, du raisonnement et du processus de décision.
- La formation fournit à l'étudiant la possibilité d'expérimenter un modèle de travail interdisciplinaire, par le moyen de travaux de groupes à partir d'études de cas.
- Les contenus de la formation et les méthodes d'enseignement sont réévalués constamment dans un souci de progression, de qualité et d'actualisation. Les intervenants et les membres de la Commission de formation sont tenus au courant des évaluations des participants.

OBJECTIFS GENERAUX DES MODULES

Module 1 : Gestion des symptômes et accompagnement.

Acquérir des connaissances et des compétences relatives à l'évaluation, la gestion des symptômes et à la prise en compte des besoins psycho-sociaux et spirituels de la personne souffrant d'une maladie évolutive non guérissable et de ses proches. Développer des capacités de relation et d'accompagnement dans ce contexte spécifique.

Module 2 : Projet de soins, partenariat et interdisciplinarité.

Mettre la personne malade et ses proches au centre des soins, dans un esprit de partenariat et de négociation, avec toutes les réflexions éthiques que cela impose, et expérimenter une démarche commune et pluridisciplinaire dans l'élaboration d'un projet de soins .

Module 3 : La mort, moi et la société.

Développer la réflexion sur les processus de perte et de deuil selon les différentes étapes de la vie, les cultures et les conditions de survenue de la mort (maladie, accident, suicide), et approfondir les connaissances relatives aux différents rituels, soins au défunt et accompagnement des proches.

Module 4 : Soins palliatifs pour tous.

Favoriser une vision globale du système de santé en termes de réseaux dans la perspective d'un développement coordonné des soins palliatifs, dans le but de généraliser l'accès aux soins palliatifs, d'améliorer leur qualité et de contribuer à la diminution des coûts de la santé.

CONTENUS

- M 1 Connaissances générales concernant l'évaluation des symptômes ; évaluation et traitement de la douleur.
Annonce de mauvaises nouvelles, réactions liées à la maladie grave, impact de la maladie grave sur la personne malade et ses proches, le soignant face à la personne en situation palliative, accompagnement social et spirituel.
- M 2 Communication : outils et conditions pour travailler en équipe interdisciplinaire.
Travail en réseau et élaboration d'un projet de soins. Soins palliatifs et éthique.
- M 3 La mort et ses représentations. L'accompagnement des enfants et des parents. Aspects culturels et anthropologiques. Mort violente et accompagnement psychologique (suicide), debriefing post-traumatique.
Les jours de la mort : soins au défunt, accompagnement des proches, rites mortuaires, deuil et spiritualité.
- M 4 Diversité des structures coordonnées de soins palliatifs spécialisées, ressources existantes, développement des soins palliatifs aux niveaux cantonal, régional, national et européen. Communication : outils pour devenir acteur de changement ; exercice de conception de projet de développement de soins palliatifs en interdisciplinarité et en réseau.

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposés théoriques, travaux de groupes en interdisciplinarité à partir d'études de cas, restitution des travaux de petits groupes dans le grand groupe, évaluation des journées de formation par les participants, partage d'expériences et de vécu, moyens audio-visuels, visite, travail personnel de validation pour chaque module, stage d'observation de 5 jours et rapport de stage écrit.

MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

Chaque module fait l'objet d'un travail de validation écrit ou oral par le(la) participant(e) avec, pour objectif, un approfondissement de la réflexion et une restitution des connaissances acquises, en relation avec sa pratique professionnelle et le projet institutionnel.

Une fois les conditions de validation des 4 modules remplies, à savoir présence aux cours et travaux validés, le(la) participant(e) effectue un stage d'observation de 5 jours dans un service spécialisé en soins palliatifs, dans le but d'établir un lien entre la formation et la pratique clinique. Il(elle) rédige un rapport synthétisant les acquisitions effectuées lors du stage d'observation et les liens avec sa pratique professionnelle. Une fois l'ensemble des conditions remplies, - présence aux cours, travaux validés, stage effectué et rapport de stage validé - , le(la) participant(e) reçoit un certificat en soins palliatifs.

La formation, basée sur les recommandations nationales de formation en soins palliatifs, est reconnue par palliative ch (Société Suisse de Médecine et de Soins Palliatifs).

FORMATEURS

Les cours, souvent en co-animation interdisciplinaire, sont donnés soit par des professionnels représentant les diverses professions en lien avec les situations de soins palliatifs (médecin, infirmière, assistante sociale, représentant spirituel, éthicien, collaborateur de chapelle mortuaire et de pompes funèbres), soit par des personnes expertes du domaine concerné (anthropologue, conteuse, psychologue, collaborateur du Service de la Santé publique, formateur en communication, etc.).

La coordination pédagogique de l'ensemble de la formation est assurée par la responsable de la formation, enseignante en soins infirmiers.

ORGANISATION ET COORDINATION

La formation est le fruit d'une coopération entre le Service de la Formation continue de la Direction des Soins (SFC) et le Service de Soins Palliatifs. Le suivi et la supervision de la formation sont assurés par la Commission de Formation, présidée par l'infirmier chef responsable SFC (M. P. Rougemont jusqu'au 31.06.07, M. S. Gallant, dès le 01.06.07).

PUBLIC-CIBLE

Toute personne disposant d'un diplôme professionnel dans les domaines de la santé, du social ou de la théologie.

DUREE ET DEROULEMENT

La formation comprend 4 modules de 32 h. chacun, soit 4 X 4 jours de formation, 8h / jour ; la durée est de 8 mois à raison de 2j / mois + 5 j. de stage.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 25 personnes

PRIX

Participants HOSPICES-CHUV: gratuit

Participants externes : CHF 1500.- pour l'entier de la formation, payables sur facture

En fonction des décisions de la Direction des HOSPICES/CHUV, ces prix sont modifiables sans préavis.

DATES 2007-2008

Module 1	Mercredi et jeudi	14 - 15.11.2007
	Mercredi et jeudi	12 - 13.12.2007
Module 2	Mercredi et jeudi	23 - 24.01.2008
	Mercredi et jeudi	20 - 21.02.2008
Module 3	Mercredi et jeudi	26 - 27.03.2008
	Mercredi et jeudi	23 - 24.04.2008
Module 4	Mercredi et jeudi	14 - 15.05.2008
	Mercredi et jeudi	18 - 19.06.2008

MODALITES D'INSCRIPTION

Les documents suivants sont à envoyer à l'adresse mentionnée en 1^{ère} page :

- Une lettre de motivation mentionnant les raisons d'inscription à la formation, les liens entre la formation souhaitée et le(s) projet(s) de service ou personnels dans le domaine concerné, projets futurs de mise en application pratique dans son contexte professionnel des connaissances et compétences acquises au cours de la formation
- Le bulletin d'inscription dûment complété

Pour les collaborateurs des soins infirmiers des HOSPICES/CHUV, le bulletin doit être signé par l'ICS.

DELAI D'INSCRIPTION : 20 AOÛT 2007

A noter que les demandes d'inscription seront considérées en fonction des critères : date d'arrivée des demandes d'une part, représentativité professionnelle d'autre part, de manière à assurer l'atteinte des objectifs en terme d'interdisciplinarité.